



STOP AU TERRORISME SOCIAL

Mise à pied sans solde dès leur sortie de garde à vue, les Cinq d'Air France seront jugés le 2 décembre. Lente et bienveillante à l'égard des riches la justice de classe sait être dure et rapide contre les travailleurs.

La violence inadmissible est celle faite aux salariés. Aux 2900 travailleurs à qui le PDG d'Air France, le terroriste social Alexandre de Juniac, n'offre comme seule perspective d'avenir que chômage et mort sociale.

Derrière lui, le dos vouté à force de courbettes, le gouvernement s'acharne contre les travailleurs au travers des lois MACRON et REBSAMEN qui cassent le code du travail, plafonnent les indemnités de licenciements et détruisent le peu de protection qu'il nous reste au nom de la compétitivité, c'est-à-dire au nom de la sauvegarde des taux de profits.

Les Cinq d'Air France ne sont pas des criminels. Ce sont des salariés-résistants. Des salariés-résistants qui luttent avec leurs collègues pour la sauvegarde de leurs emplois et contre le terrorisme social de la classe patronale et des actionnaires, la classe des licenciés, des délocalisateurs, des pourvoyeurs de chômage et de misère.

Ils ont raison de se battre. Leur lutte est la nôtre. Leur sort est le nôtre.

C'est pourquoi l'UD CGT NORD appelle tous les travailleurs, syndiqués ou non, à se rassembler le :

JEUDI 22 OCTOBRE de 12 Heures à 14 Heures

Devant l'agence Air France 8 Rue Nationale à Lille

- **Pour dénoncer avec force l'acharnement judiciaire dont la justice de classe fait preuve envers nos camarades d'Air France.**
- **Pour exiger l'abandon immédiat des poursuites contre les Cinq d'Air France.**
- **Et, plus globalement, pour dénoncer et s'opposer à la répression patronale et à la répression d'état à l'égard du mouvement ouvrier et de ses représentants notamment les responsables CGT.**
- **Pour une loi d'amnistie pour tous les syndicalistes**

AUCUNE POURSUITE AUCUNE SANCTION !

STOP AU TERRORISME SOCIAL !

NOUS SOMMES TOUS DES « AIR FRANCE » !